



de craintes du côté du Rhin; tout est en état même de reprendre l'offensive.

Le manifeste de l'archiduc avoit produit un effet dangereux dans quelques endroits; mais les crimes ordonnés sans doute par l'Autriche contre les ministres de paix, ont rallumé la haine en excitant l'horreur, & la soif de la vengeance est exprimée sur les physionomies de tous nos soldats.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

#### ARMÉE DU DANUBE.

Au quartier-général à Zurich, le  
14 floréal, an 7.

*Massena, général en chef, au directoire exécutif de la république française.*

Citoyens directeurs, le général de division Ménard, commandant le pays des Grisons, me rend compte que le 12 de ce mois, à la pointe du jour, l'ennemi l'a attaqué avec des forces supérieures dans la gorge de la Lanquat, & sur les points de Lucissteig & Flaich.

Une colonne, forte de deux mille hommes, qui devoit tourner le Lucissteig, a débouché par Flaich, & est descendue par la montagne. L'ennemi espéroit faire sa jonction avec les troupes qui auroient forcé le passage de la Larquant.

Nos postes se sont repliés devant cette colonne, & on l'a laissée s'engager jusqu'à la hauteur de Mayensfeld. Le général Chabran, à la tête d'un bataillon de la 100<sup>e</sup> demi-brigade, l'a chargée impétueusement, l'a forcée de mettre bas les armes, & l'a faite prisonnière de guerre en entier.

Quelques-uns de nos postes sur la Lanquat, obligés de céder au nombre, se sont repliés; mais bientôt ils ont repris l'offensive, et ont culbuté l'ennemi de toutes parts. Nous occupons toutes nos positions.

Le même général me rend compte encore, citoyens directeurs, que le général Lecourbe a été attaqué la veille (11 floréal), sur tous les points de sa ligne; que l'action s'est engagée à trois heures du matin, & n'a fini qu'à la nuit.

L'attaque dirigée sur Nernetz, par la vallée de Sainte-Marie, quoiqu'entreprise avec cinq bataillons, a été reçue avec intrépidité par nos troupes. L'ennemi a été repoussé, & on lui a fait 500 prisonniers, parmi lesquels se trouvent dix officiers & le jeune prince de Ligne, premier major du régiment de ce nom.

L'attaque faite sur la position de la Veranka n'a pas mieux réussi. Quatre fois l'ennemi a voulu emporter d'assaut nos retranchemens, & quatre fois il a été repoussé. Il a laissé plus de 2000 morts sur le champ de bataille; il a eu le même nombre de blessés.

L'ennemi n'a pu pénétrer que par le seul point de Scharla, & s'est porté à Trasp.

Le général Lecourbe fait le plus grand éloge de la bravoure & de l'intrépidité avec lesquelles toutes ses troupes se sont battues; il a eu à faire dans cette journée à 15,000 hommes.

En même tems que l'ennemi dirigeoit des attaques aussi sérieuses sur nos positions dans les Grisons & dans la Val-teline, il nous canonoit sur la ligne du Rhin, & faisoit des dispositions qui annonçoient l'intention de tenter un passage.

Salut et respect,

Signé MASSENA.

*Strasbourg, le 17 floréal.*

Le récit du massacre de nos ministres par les tyrans autrichiens a été publié à nos troupes sur la rive droite du Rhin; il a produit une forte indignation contre ces lâches ennemis. La suite en a été que nos troupes sont convenues de ne plus donner de quartier. Hier & avant hier, il y a eu quelques escarmouches entre elles & les Autrichiens, où on n'a pas fait de prisonniers. Tous les ennemis qu'on a pu atteindre ont été hachés.

Le citoyen Legrand, nommé dernièrement général de division, a pris le commandement des troupes sur la rive droite du Rhin. Son quartier-général a été établi à Kork, endroit qui est beaucoup plus au centre que Willstett. Avant-hier, nos patrouilles se sont avancées bien au-delà de Stollhoffen sur la route de Rastadt.

Le citoyen Chappe est arrivé ici. Il va établir un télégraphe entre notre ville & Bâle, pour assurer la communication avec la Suisse.

*Luxembourg, le 15 floréal.*

La loi du 28 germinal & l'instruction y jointe s'exécutent avec ordre & régularité.

Les conscrits de cette commune, lors du tirage au sort, se sont distingués par leur zèle & leur courage. Les noms sortant de l'urne étoient proclamés au son d'une musique guerrière. La plupart de ces jeunes gens, à mesure que le sort les désignoit, témoignaient leur dévouement par les cris de *vive la république*, & en demandant à l'orchestre les airs patriotiques les plus analogues à leur nouvelle profession. Il y a lieu d'espérer que leur conduite sous les drapeaux, ne démentira pas un début aussi satisfaisant.

*Extrait d'une lettre de Bar-sur-Ornain, du 16 floréal an 7.*

La citoyenne Roberjot a couché ici cette nuit; on la dit fort triste; & ce qui augmente sa douleur, c'est qu'à l'instant où les farouches Autrichiens eurent quitté le corps de son mari, elle se précipita sur lui; ayant aperçu qu'il n'étoit pas mort, les monstres retournerent, & passèrent au nombre de cent cinquante sur cet infortuné, en lui portant chacun un coup de la pointe de leur sabre dans le corps.

Cette malheureuse épouse a la cruelle confiance que, si elle eût pu étouffer le premier mouvement de sa surprise & de sa sensibilité, elle auroit dérobé son mari à ces nouveaux excès d'atrocité, & qu'il vivroit peut-être encore.

*Paris, le 20 floréal.*

Différens arrondissemens de la commune de Paris ont célébré aujourd'hui une fête funebre en l'honneur des victimes massacrées par la perfidie autrichienne. Dans le temple du Génie, deuxième arrondissement, le comité saisi du directoire exécutif a prononcé un discours dans lequel il a mis en opposition la conduite du gouvernement français & celle de l'Autriche; il a rappelé sur cette dernière toute la vengeance nationale.

— La citoyenne Roberjot est arrivée à Paris.  
— Le ministre de l'intérieur vient de décider que les élèves du Prytanée français, qui n'ont pas eu la petite vérole, & ceux mêmes qui doutent s'ils l'ont eue, seront inoculés dans un délai convenable, à la maison de Vanvres; qu'on ne soumettra à cette mesure que les enfans dont les parens y auront consenti; que l'inoculation y sera surveillée par les citoyens Desmet & Marin, officiers de santé du Prytanée;

Fourcroy, professeur de chymie; Verger, membre du conseil de santé; & Pelletant, chirurgien-consultant de cette maison; que ces citoyens se concerteront pour préparer les élèves, & assurer le succès de l'innoculation; & que tous les ans, lorsque la saison le permettra, la même mesure sera renouvelée. Le citoyen Champagne, membre de l'Institut national & directeur du Prytanée, a écrit, en conséquence, à tous les parens.

— Le cit. Molé, de l'Institut national, vient de faire un voyage à Grenoble, où il a été accueilli avec le plus vif empressement. Invité par le Lycée des sciences & des arts de cette ville à une de ses séances, il s'est rendu aux desirs de cette société qui lui a donné dans cette occasion des témoignages publics de son estime. Le rapport des travaux de la société, présenté par le cit. Berriat, professeur de législation & secrétaire du Lycée, les divers articles de sciences & de littérature lus dans cette séance, ont contribué à y répandre de l'intérêt. Parmi les sociétés littéraires qui se sont formées dans les départemens de la république, celle de Grenoble est une des plus distinguées.

— Le citoyen Giroust, musicien connu, vient de mourir à Versailles, où il vivoit accablé d'année & de misère. Dans sa jeunesse il remporta deux prix pour deux compositions différentes, sur un sujet proposé. Lors de la dissolution de la musique de la chapelle du roi, il en étoit surintendant.

Devenu concierge du palais national de Versailles, il a composé des chants civiques pour des fêtes nationales & décadaires. Il venoit encore de mettre en musique une partie de l'ode de Thomas sur le *Tem*, & les plus beaux passages de son *Épître au Peuple*. Le ministre de l'intérieur venoit de lui accorder, au nom du gouvernement, un secours de 800 fr. Il est mort vendant du miel & du lait aux habitans de Versailles.

— Le poète Richeri a traduit en Italien les *Quatrains* de François (de Neufchâteau.) On dit que Bodoni prépare, à Parme, une très-belle édition de cette traduction.

— Le citoyen Bocardi, ministre ligurien à Rastadt, y est aussi arrivé; il a été presque témoin de l'assassinat, & les détails qu'il raconte ajouteroient, s'il étoit possible, à l'horreur & à l'indignation.

— Le citoyen Marragon, ci-devant ministre de la république à Hambourg, est à Paris.

— Le commissaire du directoire de Mayence ayant annoncé la nouvelle du crime des Autrichiens, pendant le spectacle, tous les spectateurs, dans un mouvement d'indignation, firent baisser le rideau & se retirèrent en criant : *Vengeance!*

— Le général Olivier quitte le commandement de la première division. Il prend celui de la deuxième que quitte le général Duhem qui se rend à l'armée d'Italie. Le général Kellermann prend le commandement de la première division. L'adjudant-général Sarrazin a l'ordre de se rendre dans la Péninsule pour prendre le commandement du corps de troupes aux ordres du général Boursier, qui doit passer à l'armée d'Italie.

— Le bombardement de la ville de Constance a commencé le 25 germinal. Le 1<sup>er</sup> floréal, cette ville étoit encore entre les mains des Français, qui y avoient une garnison de quatre mille hommes & un camp retranché derrière la ville. La flotille qui favorisoit le bombardement du côté du lac, y a renoncé.

— L'armée française ayant abandonné le Mincio, le 21

germinal, l'armée impériale a marché en avant, & occupoit, le 25, la gauche de la Chiesa, le quartier-général étoit à Goito. Mantoue se trouve par-là bloquée entièrement; la garnison de cette forteresse est, à ce qu'on assure, de douze mille hommes, tant français que cisalpins, piémontais, &c. Quant à Peschiera, on y a jeté quelques obus le 24 & le 25; mais il paroît qu'on va se borner à bloquer cette forteresse.

— Il y a eu, le 14, à Bordeaux; un coup de vent sud-ouest si violent, qu'il a enlevé la toiture de plusieurs maisons, & renversé plusieurs personnes dans les rues. Un bateau a été englouti dans la rade.

### DIRECTOIRE EXECUTIF.

Paris, le 18 floréal, an 7.

*Le directoire exécutif de la république française, à tous les peuples et à tous les gouvernemens.*

La nouvelle d'un grand attentat a déjà retenti en Europe, & de toutes parts on recueille avec horreur les circonstances d'un forfait le plus inouï dont l'histoire des nations civilisées ait vu souiller ses pages.

C'est aux portes de Rastadt, sur le territoire d'un prince indépendant & neutre, à la vue de tous les membres du congrès, violemment retenus dans cette ville, & condamnés à être les spectateurs non moins impuissans qu'indignés d'un crime qui les outrage & les menace tous; qu'un mépris d'un caractère sacré, au mépris des assurances données, au mépris de tout ce qui est humanité, justice, honneur, les plénipotentiaires de la république, victimes à jamais regrettables de la mission de paix qui leur avoit été confiée, & du dévouement sans bornes avec lequel ils ont rempli les instructions du gouvernement & soutenu la dignité nationale, ont été égorgés de sang-froid par un détachement de troupes autrichiennes. Et combien toutes les circonstances de cet assassinat le rendent plus odieux encore!

Déjà, dans les premiers jours de floréal, les communications de la légation française avec la république avoient été interrompues; un de ses couriers avoit été enlevé. & les vives réclamations du congrès n'avoient obtenu qu'une déclaration insolente qui rendoit sa séparation nécessaire.

Le 9 floréal, à sept heures du soir, le colonel du régiment de Szeklers fait déclarer, par un capitaine, au baron d'Albini, ministre directeur, que la légation française pourroit quitter Rastadt avec sécurité; le même capitaine se transporte ensuite chez les ministres français, & leur signifie l'ordre de quitter la ville de Rastadt dans les vingt-quatre heures. A huit heures, ils montent en voiture; on les arrête aux portes de la ville: on n'avoit pas, sans doute, compté sur un départ si prompt, & l'assassinat n'étoit pas entièrement organisé; on avoit besoin d'une heure encore. A neuf heures, la consigne se leve pour la légation française *seulement*. Elle demande une escorte; le commandant la refuse, & répond en ces termes: *Vous serez aussi en sûreté sur la route que dans vos chambres.* Mais à peine la légation avoit-elle fait cinquante pas, qu'elle est entourée par un détachement nombreux de ce même corps, dont le commandant venoit de promettre toute sécurité. On arrête les voitures; on fait descendre le citoyen Jean Debry qui étoit dans la première: on lui demande, n'êtes-vous pas Jean Debry? oui, répond-il, c'est moi qui suis Jean Debry, ministre de France. Il tombe à l'instant percé de coups. Les citoyens Bonnier & Roberjeot sont de même arrêtés, interrogés; ils se nomment, on les tue. Roberjeot est massacré dans les bras de son épouse. Le crime consommé, les papiers de la légation sont enlevés, & portés au commandant autrichien. A ces détails fideles, qui peut méconnoître la préméditation de cet assassinat, & son premier auteur?

Sans doute un tel sacrilège ne recueillera que l'infamie & l'exécration, & au défaut même d'un autre bâtiment. l'histoire réserve un supplice à ceux qui s'en sont rendus coupables. Ce seroit en vain que la cour de Vienne chercheroit à détourner le poids terrible de cette accusation; toute sa conduite antérieure vient aujourd'hui déposer contre elle. On se rappelle qu'elle ouvrit la guerre par un attentat du même genre, en faisant arrêter, sur le territoire des Ligues, deux ambassadeurs français, jetés ensuite dans les cachots de Mantoue; on se rappelle que les prisons d'Olmutz reçurent également & renfermèrent, pendant trois années, des représentans du peuple & un ministre que la trahison avoit livrés; on se rappelle que l'Autriche ne fut pas étrangère aux assassinats commis à Rome sur les Français, qu'elle en recueillit & protégea

les principaux auteurs ; on se rappelle enfin , que le premier ambassadeur de la république à Vienne , n'y trouva que des outrages , & on demeure convaincu que l'assassinat qui vient d'être commis à Rastadt n'est que la conséquence & l'affreux complément de cette suite d'atrocités dont l'Autriche a étonné l'Europe , depuis que Charles-Quint lui donna l'exemple de se mettre au-dessus de toutes les lois sociales , en faisant massacrer les ambassadeurs que François I<sup>er</sup>. envoyoit à Venise & à Constantinople.

Ce que l'histoire atteste de l'indignation que firent éclater , à cette époque , toutes les puissances européennes , ne permet pas de douter qu'un attentat plus exécrationnable encore n'excite aussi plus d'horreur & de haine.

Et quand on aura mis à côté des forfaits de l'Autriche , la modération constante , la générosité sans bornes de la république française ; quand on aura considéré qu'au milieu même des plus violents orages de la révolution , le droit des gens n'a pas reçu en France la plus légère atteinte ; que deux fois l'envoyé du gouvernement britannique est entré sur le territoire français , & qu'il en est sorti libre & respecté , quoique justement soupçonné d'y être venu plutôt pour semer le trouble que pour négocier la paix ; que le ministre de Naples obtenoit de retourner paisiblement près de son maître , & recevoit du commandant de l'armée française qui venoit de repousser victorieusement les armées napolitaines , la permission de continuer son voyage & de s'achever avec sécurité , au moment même où le général français étoit informé qu'on avoit refusé à l'ambassadeur de la république des passe-ports pour se retirer par la voie de terre , & qu'on l'avoit forcé de s'embarquer à Naples , dans la certitude que c'étoit le livrer aux puissances d'Afrique ; que les traitemens cruels dont les Français ont été victimes dans les états du grand-seigneur , quelque vif & légitime qu'en fût le ressentiment , n'ont donné lieu à aucune réciprocité ; quand on aura comparé le congrès de Rastadt , paisible & respecté aussi long-temps que les armées françaises en furent seules voisines , au congrès troublé & dissous à l'approche des Autrichiens ; le départ volontaire de MM. de Lehrbach & de Metternich assuré encore par des passe-ports français , au massacre prémédité des ministres de la république , ces divers contrastes , déjà si odieux , deviendront encore plus déshonorans pour l'Autriche , par le double rapprochement qu'on ne manquera point de faire de ses satellites , dont la lâche ferocité étonne même les peuples du Nord appellés à combattre avec eux , & des agens du gouvernement de l'Europe qui , le plus essentiellement ennemi du gouvernement français , le plus acharné à lui nuire , viennent cependant de témoigner à Constantinople qu'ils ne méconnoissent pas le droit des nations , & qu'ils mettoient du prix à empêcher qu'il ne fût ouvertement violé ; sera-t-il possible alors qu'aucun peuple , aucun gouvernement qui n'aura point abjuré tout principe de civilisation & d'honneur , puisse hésiter un moment à se prononcer en faveur de la loyauté contre la perfidie ; en faveur de la modération soutenue , contre l'ambition démasquée ; en faveur de la confiance abusée , contre le crime atroce & révolté ?

Aussi , c'est avec le juste espoir d'être entendu , & d'obtenir pour les illustres victimes qui ont été immolées à Rastadt , un regret senti ; pour la république française un suffrage honorable , & contre l'Autriche un concert d'exécration , que le directoire exécutif adresse aujourd'hui cette provocation solennelle à la conscience & à l'honneur de tous les peuples & de tous les gouvernemens , acceptant déjà comme un garant de la détermination généreuse qui sera prise par eux , l'indignation particulière qui a été si énergiquement exprimée à Rastadt par tous les membres du congrès , & à Paris par les ambassadeurs & ministres des puissances amies ou neutres.

Le directoire exécutif arrête que le manifeste ci-dessus sera envoyé par le ministre des relations extérieures à tous les gouvernemens ; qu'il sera imprimé au bulletin des loix , & solennellement lu , publié & affiché dans toutes les communes de la république , & mis à l'ordre de toutes les armées.

*Signé*, BARRAS, président.

*Au rédacteur du Publiciste.*

Tous les orateurs qui ont tâché d'exprimer l'indignation de l'univers contre l'attentat commis sur nos ambassadeurs , ont parlé de cette abominable violation du droit des gens comme d'un forfait inouï jusqu'à nos jours. Mais on fait de crimes , il n'est plus rien de nouveau sur la terre , & l'Autriche , dans ce moment , n'a fait que renouveler une atrocité , dont elle s'étoit déjà rendue coupable.

En 1541, Rincon & Frégese, ambassadeurs de Fran-

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n<sup>o</sup>. 423.

çois I<sup>er</sup>. traversoient l'Italie pour se rendre, l'un à Venise, l'autre à Constantinople. Sous la foi d'une trêve conclue avec l'Autriche, sous la foi du caractère respectable dont ils étoient revêtus, ils descendoient le Pô sans escorte. Tout-à-coup ils furent assaillis par deux barques, chargées de soldats de la garnison de Pavie. Ils furent égorgés, & leurs papiers enlevés. En vain le marquis Du Guast, commandant le Milanois pour Charles-Quint, le principal autour de ce crime, & sa mémoire ne peut être à l'abri du soupçon, puisqu'il ne poursuivit pas les assassins, et qu'il refusa toute sorte de réparations à François I<sup>er</sup>.

Ainsi l'histoire moderne offrira trois fois, à la postérité, des noms qui réveilleront, dans tous les esprits, des souvenirs d'horreurs, et qui immortaliseront la honte de la maison d'Autriche.

#### CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HÉBERTAULT-LAMERVILLE.

*Séance du 82 floréal.*

Le directoire exécutif transmet au conseil le procès-verbal du tirage au sort fait ce matin entre trois de ses membres. Le citoyen Rewbell est celui qui sortira au 1<sup>er</sup> prairial.

La trésorerie & la comptabilité ont aussi envoyé le résultat des tirages faits dans leur sein. Vezeral sort dans la première de ces administrations ; Feval, dans l'autre.

On lit le bulletin de la santé de Jean Debry ; il va de mieux en mieux.

Une commission est chargée d'examiner des réclamations élevées contre les opérations de l'assemblée électorale de l'Arriège.

Gaurand est entendu sur les doubles élections de Saône & Loire ; il propose de valider celles faites dans la ci-devant église des Cordeliers à Mâcon , & d'annuler les choix faits par l'assemblée scissionnaire.

Plusieurs membres réclament l'ajournement ; il est mis aux voix , & après deux épreuves , il est adopté , & l'on ordonne l'impression du rapport.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

*Séance du 20 floréal.*

Les commissaires de la trésorerie envoient le procès-verbal du tirage au sort qu'ils ont fait entre eux pour savoir lequel sortiroit au premier prairial prochain , le sort a désigné le citoyen Desrez.

Guyomard fait approuver une résolution qui valide les opérations de l'assemblée électorale du département de l'Aveyron.

Le directoire exécutif a dressé le procès-verbal du tirage fait aujourd'hui entre ses membres. Le sort a désigné le citoyen Rewbell pour sortir au premier prairial prochain.

Les commissaires de la comptabilité adressent un pareil procès-verbal, le sort est tombé sur le citoyen Préal.

Le directoire envoie le bulletin de Jean Debry du 19 : il n'a plus de fièvre , & ses plaies de l'épaule & du bras sont en suppuration.

A. FRANÇOIS.